

LE CICR ET LA CROIX-ROUGE ITALIENNE À GÈNES

Du 15 mai au 15 août s'est tenue à Gênes une importante exposition internationale spécialisée intitulée «Christophe Colomb: le navire et la mer». Quatre thèmes majeurs y furent traités:

- histoire: développement des bateaux et de la navigation;
- actualité: la navigation et la mer, sous les aspects écologique, social, économique et culturel;
- technologie: perspectives dans la construction de navires et d'instruments de navigation et dans les techniques de navigation;
- droit de la mer.

● L'exposition du CICR

Invité par le gouvernement italien et la Croix-Rouge italienne, le CICR y a présenté, sur une surface de 200 m², une exposition sur l'origine et le développement du droit international humanitaire, mettant plus particulièrement l'accent sur la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer du 12 août 1949. L'exposition intitulée «Respecter l'homme en temps de guerre: droit international humanitaire et conflits navals» comportait non seulement des séries de panneaux photographiques et maquettes illustrant ce thème, mais aussi un film-vidéo retraçant l'histoire de la II^e Convention et expliquant l'application du droit humanitaire durant les Première et Seconde Guerres mondiales et lors d'événements plus récents (conflit des Iles Falkland/Malvinas, guerre du Golfe, secours apportés à la population civile de Dubrovnik, etc.).

Le stand du CICR a été officiellement inauguré le 26 mai 1992 par le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, accueilli par M. Alberto Bemporad, commissaire général de l'Exposition, le représentant de l'*Ente Colombo '92*, organisateur officiel de l'Exposition, ainsi que des représentants de la Croix-Rouge italienne. A cette occasion, le président a donné une conférence de presse consacrée au respect du droit international humanitaire.

● La Croix-Rouge italienne et la mer

Le même jour, une exposition intitulée «La Croix-Rouge italienne et la mer» et réalisée par la Croix-Rouge italienne à bord du navire «San Marco», unité de la marine militaire italienne affectée aux opérations de protection civile, a été inaugurée en présence du professeur Luigi Giannico, commissaire extraordinaire de la Croix-Rouge italienne, de l'ambassadeur Remo Paolini, vice-commissaire extraordinaire de cette Société et commissaire général de la Croix-Rouge italienne auprès de l'Exposition, du président du CICR et des principales autorités de la ville de Gênes et de la marine italienne. Un savant dosage de photographies, documents, maquettes et matériel de secours illustre les activités sur mer de la Croix-Rouge italienne pendant les I^{re} et II^e Guerres mondiales ainsi que les opérations de secours et de rapatriement de populations entreprises par exemple en Corée en 1951, en faveur des «boat people» en 1979, en Afrique en 1985 (La «Nave della Pace») et tout récemment au bénéfice des populations albanaises et pendant la guerre civile en Croatie. Par cette exposition, un vibrant hommage était ainsi rendu au corps militaire de la Croix-Rouge italienne, au corps des infirmières volontaires, au comité national féminin, aux volontaires secouristes, aux «pionieri» et aux volontaires donneurs de sang.

En outre, du 26 au 28 mai 1992, s'est tenu à bord du «San Marco» un congrès scientifique sur le thème «La médecine de la mer et le rôle de la Croix-Rouge italienne». Organisé par la Croix-Rouge italienne et la *Società italiana di Medicina del Mare*, ce congrès a réuni des experts qui ont traité des conflits navals et des accidents de la navigation sous leurs aspects juridiques, économiques et médicaux ainsi que de la pollution aquatique et ses conséquences, de la médecine sous-marine et de l'assistance sanitaire en mer.

A l'issue du Congrès, une démonstration de sauvetage en mer a été donnée dans le port de Gênes par des équipes de secouristes de la Croix-Rouge italienne.

D'autres manifestations ont été prévues, telles que la réalisation d'une Table ronde sur le droit humanitaire et le CICR, le 31 juillet, à l'intention d'officiers des trois armes de la base militaire de Gênes.

● Le Musée de la Croix-Rouge italienne

La description de ces manifestations ne serait pas complète si l'on n'évoquait pas le Musée de la Croix-Rouge italienne. Sis à *Campomorone*, à quelque trente kilomètres de Gênes, ce Musée a été officiellement inauguré le 22 novembre 1986. Il est le reflet de l'évolution de la Croix-Rouge italienne depuis sa création jusqu'à nos jours. Le visiteur pourra ainsi découvrir tout

d'abord des documents, lettres, actes et tableaux témoignant des précurseurs de la Croix-Rouge (Ferdinando Palasciano, Florence Nightingale), de son initiateur (Henry Dunant) et de l'évolution de l'institution en général ainsi que de la Croix-Rouge italienne. Plusieurs salles sont consacrées à l'œuvre de la Croix-Rouge en temps de guerre; elles sont illustrées de panneaux photographiques sur les opérations d'assistance entreprises depuis 1908 jusqu'à nos jours et de reproductions de postes de secours, hôpitaux de campagne et divers moyens de transport utilisés.

Le visiteur sera également intéressé par les salles traitant particulièrement de l'évolution des moyens de secours utilisés en temps de guerre ou lors de catastrophes naturelles et celles montrant les équipements des hôpitaux de la Croix-Rouge italienne. Le Musée présente aussi des séries de publications et de panneaux sur l'éducation sanitaire, réalisés pour la plupart par la Croix-Rouge italienne de la Jeunesse, et contient une grande collection de timbres de la Croix-Rouge émis par les administrations postales de plusieurs pays. Enfin, l'histoire locale trouve sa place dans le Musée qui contient des documents sur le fondateur du Comité local, Antonio Gavino (1891-1944).

Invité par le directeur du Musée, le dr. Giuseppe Pittaluga, le président du CICR s'est rendu le 27 mai à Campomorone. Cette visite a fait l'objet d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence du Syndic de Campomorone, des autorités de la province et de la commune et des représentants de la Croix-Rouge italienne.

COMMISSION PARITAIRE DU FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHÔKEN

CIRCULAIRE N° 83

Genève, le 11 avril 1992

*A toutes les Sociétés nationales
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*

Soixante et onzième distribution des revenus

La Commission paritaire chargée de la distribution des revenus du Fonds de l'Impératrice Shôken s'est réunie à Genève le 8 avril 1992. S. E. M. Hidetoshi Ukawa, ambassadeur et représentant permanent du Japon